



La mobilisation pour l'aide juridictionnelle continue

Fiche pratique publié le **02/07/2014**, vu **2074 fois**, Auteur : [veronique levrard avocate](#)

Parce que les Avocats défendent une Justice pour TOUS !

Malgré une première journée nationale d'action le 5 juin 2014,

Malgré une deuxième journée nationale de mobilisation le 26 juin 2014, qui a été accompagnée à ANGERS par une semaine de protestation,

Le Ministère de la Justice n'a retenu aucune des propositions de la profession et poursuit au contraire sa réflexion tendant à instaurer une taxe scandaleuse sur le chiffre d'affaires des Cabinets d'Avocats.

La profession reste mobilisée, et une nouvelle journée est prévue, le 7 juillet 2014, cette fois impliquant non seulement la fermeture des Cabinets et le renvoi des audiences, mais aussi une manifestation à PARIS.

Les Avocats angevins restent mobilisés et l'affichent sur la robe.

Parce que les Avocats défendent une justice pour tous !